

**District de la Vienne****Siège social :**

1 rue François Prat  
86000 POITIERS

**Accueil :**

Tél. : 05.49.61.17.35  
Fax : 05.49.61.66.51

**Site - E-mail - Facebook :**

Site officiel : <http://foot86.ff.fr>

Email : [district@foot86.ff.fr](mailto:district@foot86.ff.fr)

Facebook : district de la Vienne de Football

**Horaires d'ouverture des Bureaux :**

Lundi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

Mardi : Fermé\* /13h30. 17h30

Mercredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

Judi : Fermé\* /13h30. 17h30

Vendredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

(\*Fermé : accueil physique et téléphonique)

**N° 400** . Vendredi 12 octobre 2018

## Rencontres avec les clubs

### Réunion du secteur n° 4

**lundi 15 octobre 2018 à 18h45**  
**A la salle de la Robe de Loup à Antran**

Les clubs invités sont : Antran, Buxeuil, Cernay, Ingrandes, L'Envigne, Leigné sur Usseau, Les Ormes, Orches, Ouzilly, Oyré-Dangé, St Christophe, St Genest, St Gervais, St Rémy sur Creuse, Vellèches, GJ Avenir 86.

**Pensez à vous inscrire aux réunions par la messagerie Zimbra.**

\*\*\*\*\*

### Réunion du secteur n° 3

**vendredi 19 octobre 2018 à 18h45**  
**A la salle du stade de St Sauveur**

Les clubs invités sont : Angles sur Anglin, Antoigné, Archigny, Archigny Foot Loisirs, Availles en Châtelleraut, Bonneuil Matours, Cenon, Châteauneuf Targé, Châtelleraut Portugais, Châtelleraut Réunionnais, Châtelleraut SO, Colombiers, Coussay les Bois, La Roche Posay, Monthoiron, Naintré, Ozon FC, Pleumartin, Senillé-St Sauveur, Thuré-Besse, Vicq sur Gartempe, Vouneuil sur Vienne, GJ Val de Gartempe et Creuse.

**Pensez à vous inscrire aux réunions par la messagerie Zimbra.**

## AGENDA de la SEMAINE

**Samedi 13 et dimanche 14 octobre**

5<sup>ème</sup> tour Coupe de France

4<sup>ème</sup> tour Coupe Nouvelle-Aquitaine

4<sup>ème</sup> journée Féminine R1-R2

4<sup>ème</sup> journée Féminines à 11

5<sup>ème</sup> journée U19 R1-R2

5<sup>ème</sup> journée U18 R1-R2

7<sup>ème</sup> journée Champ. Nat. U17

5<sup>ème</sup> journée U17 R1

5<sup>ème</sup> journée U16 R1-R2

5<sup>ème</sup> journée U15 R1

5<sup>ème</sup> journée U14 R1-R2

3<sup>ème</sup> tour Coupe Louis David

1<sup>er</sup> tour Coupe Joliet Rousseau

3<sup>ème</sup> tour Challenge des Réserves

2<sup>ème</sup> tour Challenge Renaudie

3<sup>ème</sup> journée U17/U18 - U15 . U13 . U11

5<sup>ème</sup> journée Chpt U14-U17 Fém. à 11

3<sup>ème</sup> journée Féminines à 8 U11/U13

**Lundi 15 octobre**

Commission Appel à 18h

Réunion du secteur 4 à Antran à 18h45

**Mardi 16 octobre**

UNAF à 18h30

**Mercredi 17 octobre**

Commission Sportive à 14h00

Commission Terrains à 18h00

**Judi 18 octobre**

Commission Discipline à 17h

Commission Jeunes à 17h30

**Vendredi 19 octobre**

Réunion du secteur 3 à St Sauveur à 18h45

## Sommaire

Partenaire de la semaine.....	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 5
Avis aux Educateurs.....	p. 6
Commission Sportive.....	p. 7
Commission Jeunes.....	p. 13
Commission Ethique.....	p. 17
Commission d'Arbitrage.....	p. 19
Informations diverses.....	p. 22

## Challenges Jongleries

**A effectuer le**

**Samedi 13 octobre**

## Partenaire de la semaine

**ITEUIL SPORTS**  
Matériels Sports Loisirs

05.49.55.00.98

05.49.55.47.37

iteuil-sports@wanadoo.fr

**LE PARTENAIRE DE LA SEMAINE**

# ITEUIL SPORTS

## Matériels Sports Loisirs

RN10 RUFFIGNY

86240 ITEUIL

☎05.49.55.00.98

☎05.49.55.47.37

iteuil-sports@wanadoo.fr

**EQUIPEMENT DES STADES GYMNASES****ETUDES ET DEVIS GRATUITS****FABRICATION SPECIALE SUR DEMANDE**

# Fabricant



## AVIS AUX CLUBS

**La permanence des arbitres ( 06 43 06 88 53 )  
s'achève désormais à 12h le samedi.**

En cas de forfait, passé ce délai, les clubs devront prévenir l'arbitre désigné par courriel sur sa messagerie personnelle indiquée dans Footclubs avec copie au club adverse et au District.

### Championnat départemental de futsal séniors masculin

Pour la saison 2018-2019, le District de la Vienne de Football met en place un championnat départemental de futsal séniors masculin.

Le club désirant évoluer dans ce championnat doit imprimer le document (voir dans « informations diverses » du présent journal et également transmis par la messagerie Zimbra) **avant le vendredi 19 octobre 2018.**

Le responsable d'un club qui ne dispose pas de gymnase et qui veut évoluer dans ce championnat est prié d'appeler Denis Durand au 07 70 06 44 40 ou Julien Lafougère au 06 25 37 35 10 sans attendre la date limite de description.

### Tournoi Futsal

La sous-commission Futsal et la Commission Féminisation proposent un tournoi Futsal sur 3 journées en janvier 2019 : les 12/13, 20/21 et 26/27 janvier.

Afin de préparer ces journées, la Commission demande aux équipes de s'engager via Footclubs **avant le vendredi 30 novembre 2018.**

Les rencontres sont ouvertes aux équipes de la Vienne : Séniors, U14/U17F et U11/U13F engagées ou non en compétition, sous réserve que les joueuses soient licenciées.

La LFNA ayant porté ces dates dans son calendrier, les engagements sont donc également ouverts aux équipes évoluant en Ligue.

En fonction du nombre d'équipes engagées, il se peut qu'une seule équipe par club soit autorisée à participer !

Les clubs pouvant disposer de salles sont invités à se faire connaître le plus rapidement possible (via le formulaire dans « informations diverses » du présent journal).

### NOUVEAUTE : BONS DE FORMATION

**Suite à la victoire de l'équipe de France lors du Mondial, la FFF a décidé de revaloriser l'enveloppe initiale attribuée en faveur de la formation. Pour cela, la somme attribuée pour le financement des « bons formations » envers les formations de dirigeants, éducateurs et arbitres a été revue à la hausse et le dispositif applicable de manière rétroactive au 1er juillet est désormais le suivant :**

▪ **« BONS FORMATIONS » EDUCATEURS :**

Pour les modules de formation U6/U7 à U15 + animatrice fédérale : chaque licencié bénéficie de deux « bons formation » de 25 " pour chaque module de 16h ou moins effectué durant la saison 2018/2019.

Pour les modules composant les Certificats Fédéraux de Football 3 et 4, les modules complémentaires, les certifications et les formations continues de niveau 3 et 4, le dispositif est inchangé : 1 bon formation par module de 16h ou moins dans la limite de 2 bons par saison.

▪ **« BONS FORMATIONS » DIRIGEANTS :**

Dans le cadre du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants : chaque licencié bénéficie de 2 « bons formations » de 25 " pour chaque module de formation de 4h effectué durant la saison 2018/2019. Ce dispositif sera entièrement géré par l'Institut de Formation du Football.



#### ▪ « BONS FORMATIONS » ARBITRES :

Pour la saison 18/19 : chaque licencié bénéficie de 2 « bons formations » de 25 " pour le module de formation initiale d'arbitre.

Pour tous les stagiaires (éducateurs, arbitres, dirigeants) qui ont déjà effectué une formation depuis le 1er juillet 2018, 25" sera remboursé au club, sous réserve que le stagiaire avait réglé une partie de sa formation avec un « bon formation ».

De plus, pour rappel, Dans le cadre de la **Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019** et du **Programme Héritage 2019** de la FFF, **l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée** dans la limite du coût de la formation. Cette action répondant à la volonté de la FFF de promouvoir la féminisation du football en France.

N'hésitez plus, et rapprochez-vous de l'AR2F pour plus d'informations.

### REUNIONS DE SECTEURS – SAISON 2018/2019

Pour mieux répondre aux sollicitations des clubs, le District de la Vienne de Football va organiser prochainement les réunions de secteur qui débiteront le 28 septembre pour se terminer le 5 novembre 2018. Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Pensez à réserver votre soirée !

#### Dates des réunions par secteur :

Secteur 2 :	Lundi 29 octobre	à Quinçay (maison de la Culture et du Lien Social)
Secteur 3 :	Vendredi 19 octobre	St Sauveur (salle du stade)
Secteur 4 :	Lundi 15 octobre	à Antran (salle de la Robe de Loup)
Secteur 6 :	Lundi 5 novembre	à La Trimouille (salle des Fêtes)
Secteur 8 :	Vendredi 26 octobre	à Civray (salle de la Récré)
Secteur 9 :	Lundi 22 octobre	à Dissay (au club house)

Une réponse est demandée, par retour de mail, avec le nom/prénom de(s) la(es) personne(s) présente(s) en indiquant si elle(s) restera(ont) au buffet après la réunion.

La liste des secteurs se trouve dans « Informations diverses » du présent journal.

### TU VEUX DEVENIR ARBITRE ? Inscris-toi maintenant

**La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine** organise des formations qui te permettront de devenir arbitre de Football !

Pour cela, il te suffit de t'inscrire directement sur le site du District, rubrique « FORMATIONS » « Deviens Arbitre ». Les dates et lieux des formations 2018/2019 :

- Formation du 24 au 26 octobre 2018 . Puymoyen
- Formation du 29 au 31 octobre 2018 . Le Haillan
- Formation du 2 au 4 novembre 2018 . Spéciale Féminine . Puymoyen
- Formation du 2 au 4 novembre 2018 . Puymoyen
- Formation du 9 au 11 novembre 2018 . Guéret
- Formation du 9 au 11 novembre 2018 . Tartas
- Formation du 16 au 18 novembre 2018 . Le Haillan
- Formation du 30 novembre au 2 décembre 2018 . Limoges
- Formation du 7 au 9 décembre 2018 . Pau
- Formation du 14 au 16 décembre 2018 . Le Haillan
- Formation du 14 au 16 décembre 2018 . Poitiers
- Formation du 3 au 5 janvier 2019 . Cérizay
- Formation du 3 au 5 janvier 2019 . Le Haillan
- Formation du 11 au 13 janvier 2019 . Marsac sur Isle
- Formation du 11 au 13 janvier 2019 . Tartas
- Formation du 18 au 20 janvier 2019 . Puymoyen
- Formation du 25 au 27 janvier 2019 . Le Haillan

### Challenges Jongleries

- U11 : **13 octobre 2018** (rattrapage : 10 novembre 2018)
- U13 : **13 octobre 2018** (rattrapage : 10 novembre 2018)



## AVIS AUX ARBITRES

### NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI à partir de 17h30 jusqu'au SAMEDI MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations de ~~ce~~astreinte à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au SAMEDI MIDI, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

**06.43.06.88.53**

**Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.**

### REGLEMENT ARBITRAGE DISTRICT 2018/2019

A compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2018, tous les frais d'arbitrage seront réglés le 10 du mois suivant la compétition par le District de la Vienne de Football.

Les arbitres ne doivent en aucun cas demander aux clubs de se faire payer sur place.

Les arbitres qui n'ont pas transmis leur RIB, sont priés de l'envoyer rapidement au District de la Vienne de Football ou par mail ([district@foot86.fff.fr](mailto:district@foot86.fff.fr)).

### INDISPONIBILITES ARBITRES

N'oubliez pas de saisir vos indisponibilités sur « MonCompteFFF » au plus tard 15 jours avant les rencontres.



## AVIS AUX EDUCATEURS

### Détection U15 Filles

Un rassemblement de Détection U15 Filles est organisé le lundi 22 octobre 2018 au District de la Vienne de Football à 9h30.

La liste des joueuses convoquées est disponible dans « Informations diverses » du présent journal.

### Détection U15 Garçons

Un rassemblement de Détection U15 Garçons est organisé le samedi 20 octobre 2018 sur le terrain Honneur . Rue de l'Éclorn à Poitiers (Poitiers St Eloi) à 14h00.

La liste des joueurs convoqués est disponible dans « Informations diverses » du présent journal.

### FICHE D'ENCADREMENT 2018/2019

**A retourner RAPIDEMENT au District de la Vienne**

Liste des clubs qui n'ont pas retourné leur fiche d'encadrement (à ce jour) :

Angles Sur Anglin . Antoigné - Availles Limouzine . Avanton . Bonnes . Bonneuil Matours . Bouresse . Brion St Secondin - Brux . Buxeuil - Champigny . Châtain - Châteuneuf Targé . Châtelleraut Portugais - Châtelleraut Réunionnais - Ozon FC . Civaux - Colombiers . Couhé - Ingrandes - Jouhet Pindray - La Pallu - La Puye La Bussière - La Roche Posay . Lathus . Latillé - Leignes Sur Fontaine - Leigné sur Usseau - Les Roches / Villedieu . L'Évignage - Ligugé - Mazerolles/Lussac . Millac . Moncontour . Monthoiron - Monts/Guesnes . Payroux - Persac . Plaisance - Poitiers Beaulieu - Poitiers Portugais - Pressac . Sammarçolles - Sanxay . Saulgé . Savigné - Senillé/St Sauveur . St Benoit . St Christophe . St Gervais les Trois Clochers - St Pierre de Maillé - Thuré Besse . Vellèches . Vendelogne . Vernon - Vouneuil/Biard - Vouneuil/Vienne - Vouzailles  
G.J Val de Clouère

### FORMATIONS 2018/2019

Découvrez les dates de toutes les formations organisées dans le District de la Vienne de Football dans la rubrique « Informations diverses » du présent journal.

Les formations (et donc des inscriptions) sont disponibles sur le site du District de la Vienne rubrique « Formations » « Inscriptions ».



## COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 10 octobre 2018  
Procès-verbal n° 10

**Président de séance** M. Roger GAULT  
**Présents** MM. Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC et Jean-Louis OLIVIER  
**Excusés** Mme Maryse MOREAU et MM. Didier DANIEL, François PAIREMAURE.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 09 sans modification

\*\*\*\*\*

### AVIS AUX CLUBS

#### Accompagnement des équipes et présence sur le banc de touche :

Chaque équipe doit obligatoirement être accompagnée par au moins un dirigeant inscrit sur la feuille de match (informatisée ou papier)

#### Liste des équipes en Championnat ou Coupes qui n'avaient pas de dirigeant inscrit sur le banc de touche pour la journée des 06 et 07/10/18.

- Départemental 4           Iteuil (1)
- Départemental 6           Angloise (1)   Brion St Secondin (4)  
                                  Coussay les Bois (3)                               Coussay/Mirebeau (2)  
                                  Leigné/Usseau (3)                               Pleumartin/La Roche Posay (2)  
                                  Mazerolles-Lussac/Sillars (2)               Monthoiron (1)  
                                  Ozon (3)    Plaisance (1)  
                                  Saint Gervais (1)                                Sammarçolles (1)  
                                  Vendelogne (2)

#### Absence de n° de licence en Championnat ou Coupes pour les arbitres bénévoles ou délégués pour la journée des 06 et 07/10/18.

- Match n° 20730980 : St Gervais (1) . Coussay les Bois (3) en Départemental 6 poule B
- Match n° 20731037 : Angloise (1) . Ozon (3) en Départemental 6 poule C
- Match n° 20731079 : Les Roches/Smarves (2) . Avanton (2) en Départemental 6 poule D
- Match n° 20731123 : Lavoux Liniers . Mazerolles-Lussac/Sillars (2) en Départemental 6 poule E
- Match n° 20731171 : Plaisance (1) . Brion St Secondin (4) en Départemental 6 poule F

### DEPARTEMENTAL 3

#### Match n° 20694507 : Poitiers Baroc (1) È Valdivienne (1) en poule B du 07/10/18

Courriel du club de Poitiers Baroc (08/10/18 à 19h15) signalant une erreur dans le score de la rencontre.

La Commission demande à M. Fabrice MIGNON, arbitre de la rencontre et au club de Valdivienne de confirmer le score du match, à recevoir avant le 24/10/18.

**Dossier en instance.**

#### Match n° 20694508 : St Savin St Germain (2) È Poitiers 3 cités (2) en poule B du 06/10/18

Courriel du club de St Savin St Germain (07/10/18 à 21h40) signalant une erreur dans le score de la rencontre.

La Commission demande au club de Poitiers 3 cités de confirmer le score du match, à recevoir avant le 24/10/18.

**Dossier en instance.**

**DEPARTEMENTAL 4****Match n° 20695166 : Mazerolles Lussac (1) È Champagné (1) en poule D du 06/10/18.**

Courriel de confirmation de réserve du club de Mazerolles Lussac (07/10/18 à 12h08)

Pas de réserve au verso de la feuille de match informatisée.

La Commission demande à l'arbitre de la rencontre M. GRIMAUD Sébastien un rapport sur le dépôt d'une réserve à recevoir avant le mercredi 17/10/18.

**Dossier en instance.**

**DEPARTEMENTAL 5****Match n° 20695952 : Poitiers Asptt (3) È Poitiers Asac (2) en poule F du 23/09/18**

Évocation.

La Commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 08 du 26/09/18, concernant l'inscription sur la feuille de match au sein de l'équipe de Poitiers Asac (2), d'un joueur (licence n° 2548469019) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Poitiers Asac a été informé et a formulé ses observations.

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 33 du 24/05/18) pour deux matchs de suspension à compter du 21/05/18 et que l'équipe de Poitiers Asac (2) évoluant en Départemental 5 poule F n'a effectivement joué qu'un match depuis cette date (le 09/09/18 mais forfait le 27/05/18).

Dit que en l'application des articles 187.2 et 226.1 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

**Par ces motifs,**

**Donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 et le retrait de 1 point à l'équipe de Poitiers Asac (2) pour en donner le gain à l'équipe de Poitiers Asptt (3) avec 3 points et 3 buts à 0.**

Les droits d'évocation (soit 38 ") seront débités au club de Poitiers Asac.

**Dossier classé.**

**Match n° 20695957 : Poitiers Asac (2) È Croutelle (1) en poule F du 07/10/18**

Courriel du club de Croutelle (08/10/18 à 10h32) précisant l'omission de l'inscription du joueur n° 4 CHEBASSIER Noah licence n° 2548325465.

Feuille de match rectifiée.

**DEPARTEMENTAL 6****Match n° 20730987 : Antran (3) È Châtelleraut Réunionnais (1) en poule B du 07/10/18**

Courriel de confirmation de réserve du club de Châtelleraut Réunionnais (08/10/18 à 23h48)

Réserve du club de Châtelleraut Réunionnais.

Réserve sur la licence du joueur Mathis GERBIER (licence n° 2544479797), U18, n'ayant pas présenté de dossier de surclassement.

La Commission,

Prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme.

Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification, que le joueur GERBIER est titulaire d'une licence catégorie U18 conformément à l'article 66 des règlements généraux de la FFF.

Considérant que le joueur GERBIER est autorisé à pratiquer en Seniors conformément aux dispositions de l'article 73.1 des RG de la FFF

**Par ces motifs ; dit la réserve non fondée et confirme le résultat mentionné sur la feuille de match.**

Les droits de confirmation de réserve (38") seront débités au club de Châtelleraut Réunionnais.

**Dossier classé.**

**Match n° 20731078 : Marigny St Léger (3) È Montamisé (3) en poule D du 07/10/18**

Courriel du club de Montamisé (06/10/18 à 22h21)

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Montamisé (3) (sans déplacement)

Amende de 15" au club de Montamisé.



**Match n° 20731080 : Ouzilly / Colombiers (2) È Sèvres Anxaumont (3) en poule D du 07/10/18**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Ouzilly / Colombiers (2) (sans déplacement de Sèvres Anxaumont (3))  
Amende de 15" au club d'Ouzilly.

**Match n° 20731164 : Adriers (2) È Lathus Saulgé (1) en poule F du 22/09/18**

Rapport de l'arbitre envoyé le 01/10/18 et reçu au District le 03/10/18.  
Rapport demandé au club de Lathus Saulgé et reçu par courriel le 08/10/18.  
Match arrêté à la 72<sup>ème</sup> minute suite à la blessure d'un joueur d'Adriers.  
La Commission donne le match à rejouer à une date ultérieure à fixer.

**Match n° 20731261 : Vouzailles (1) È Latillé (2) en poule H du 07/10/18**

Courriel du club de Latillé (06/10/18 à 16h40)  
1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Latillé (2) (sans déplacement)  
Amende de 15" au club de Latillé.

**Match n° 20731262 : Boivre (3) È Château Larcher (3) en poule H du 07/10/18**

Courriel du club de Château Larcher (06/10/18 à 16h02)  
1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de Château Larcher (3) (sans déplacement)  
Amende de 15" au club de Château Larcher.

**CHAMPIONNAT FEMININ**

**La Commission constate que depuis le début de la saison trop de clubs ne respectent pas les règlements et surtout sur le surclassement des joueuses U16F et U17F.**

**Rappel du règlement :**

**Article 26.B des RG de la LFNA :**

**4/ Pour les joueurs U17et joueuses U17**

Les joueurs U17sous réserve de l'application de l'Article 73.2 des RG de la F.F.F., peuvent participer en Seniors en Compétitions Nationales, Régionales et Départementales, sans restriction de nombres.

Les joueurs U17 peuvent également évoluer dans les compétitions de District.

Les joueuses U17 F sont quant à elles limitées à 2 inscrites sur la feuille de match, dans une compétition régionale ou départementale, dans une équipe SENIORS de son club.

**5/ Pour les joueuses U16**

Ces joueuses, sous réserve de l'application de l'Article 73.2 des RG de la FFF, peuvent évoluer en Compétitions Nationales Seniors F dans les conditions fixées par le règlement de l'épreuve.

Après avis du Comité de Direction de Ligue, une seule joueuse U16 F inscrite sur la feuille de match pourra évoluer au sein d'une équipe SENIORS de son club évoluant en compétitions régionales ou départementales. Cette disposition ne concerne pas les joueuses U16 F évoluant en Pôle Espoirs ou Pôle d'Entraînement Régional.

L'organisme organisateur des compétitions a la possibilité de demander les clubs ne respectant pas ces dispositions. L'article 213 de la FFF stipule : « Dans les cas énumérés aux articles 73, 153, 155 et 168, une amende dont le montant est fixé en annexe 5 (25" ) est infligée pour tout joueur en état d'infraction même si aucune réserve valable ne lui est visé.

**Match n° 20737066 : St Cerbouille (1) È Fontaine le Comte (1) en départemental 1 du 23/09/18**

Évocation.

La Commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 08 du 26/09/18, concernant l'inscription sur la feuille de match au sein de l'équipe de St Cerbouille (1), d'une joueuse U17F (licence n° 2544673268) non qualifiée (non surclassée).

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2, 207 et 213 des RG de la FFF, Considérant que le club de St Cerbouille a été informé et a formulé ses observations.

Considérant que la licenciée en cause n'avait pas obtenu le surclassement de sa licence.

Dit qu'en l'application des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF que la joueuse en cause ne pouvait pas être inscrite sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par contre, la Commission décide de ne pas appliquer les sanctions : sportive (perte du match par pénalité) et financière (amende de 25" ) jusqu'au 31/10/18.

**Dossier classé.**

**Match n° 20729568 : Lusignan USM (1) È Pays Thénezéen (1) en départemental 2 poule A du 23/09/18**

Évocation.

La Commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 08 du 26/09/18, concernant l'inscription sur la feuille de match au sein de l'équipe de Pays Thénezéen (1), d'une joueuse U16F (licence n° 2546744215) et d'une joueuse U17F (licence n° 2545619702) non qualifiée (non surclassées).

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2, 207 et 213 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Pays Thénezéen a été informé et a formulé ses observations.

Considérant que la licenciée en cause n'avait pas obtenu le surclassement de sa licence.

Dit que en l'application des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF que les joueuses en cause ne pouvaient pas être inscrites sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par contre, la Commission décide de ne pas appliquer les sanctions : sportive (perte du match par pénalité) et financière (amende de 25" ) jusqu'au 31/10/18.

**Dossier classé.****Match n° 20729569 : A.S.M (1) È Boismé Clessé (1) en départemental 2 poule A du 23/09/18**

Évocation.

La Commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 08 du 26/09/18, concernant l'inscription sur la feuille de match au sein de l'équipe de Boismé Clessé (1), d'une joueuse U17F (licence n° 2548248313) non qualifiée (non surclassée).

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2, 207 et 213 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Boismé Clessé a été informé et n'a pas formulé d'observations.

Considérant que la licenciée en cause n'avait pas obtenu le surclassement de sa licence.

Dit que en l'application des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF que la joueuse en cause ne pouvait pas être inscrite sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par contre, la Commission décide de ne pas appliquer les sanctions : sportive (perte du match par pénalité) et financière (amende de 25" ) jusqu'au 31/10/18.

**Dossier classé.****COUPE LOUIS DAVID****Match n° 21008626 Lhonnaizé 1 È Les Roches La Villedieu 1 du 30/09/18**

Feuille de match renseignée avec les informations transmises par l'arbitre et les clubs.

**Dossier clos.****COUPE JOLLIET-ROUSSEAU****Match n° 21054798 : Orches (1) È Champigny (1) du 14/10/18**

En raison de l'état du terrain d'Orches, la rencontre en rubrique se jouera sur le terrain de Pouzilly.

Accord par courrier de la mairie de Pouzilly.

La Commission remercie les clubs d'Orches et de Pouzilly ainsi que la mairie de Pouzilly pour avoir fait le nécessaire afin que cette rencontre puisse se dérouler.

**CHALLENGE des RESERVES****Match n° 21054741 : Lusignan (2) È Poitiers St Eloi (2) du 14/10/18**

En raison de l'occupation des installations du club de Lusignan, la rencontre en rubrique se déroulera sur le terrain synthétique de Poitiers St Eloi le dimanche 14/10/18 à 13h.

Pour information : la Commission peut programmer des matchs en lever de rideau le dimanche mais il faut l'accord du club adverse pour jouer le samedi à 18h.

**Match n° 21054749 : Naintré (3) È Bonneuil Matours/Archigny (2) du 14/10/18**

Demande de modification du club de Naintré.

Refus du club de Bonneuil Matours.

La rencontre reste fixée le dimanche 14/10/18 à 15h.



## FESTIFOOT FEMININ

### Courriel du club de Châtellerault So

Les rencontres de la poule B prévues le samedi 20/10/18 auront lieu sur le terrain annexe de la Montée-Rouge.

## DIVERS

### Courriels des clubs de Bressuire et Naintré :

Pris note.

### Courriel du club de Valdivienne :

Réponse par la messagerie Zimbra.

## NON SAISIE DES RESULTATS

### Rencontres des 06 et 07/10/18.

- 1<sup>er</sup> avertissement

**Départemental 6 :** match n° 20730945 : Monts sur Guesnes (1) . Moncontour (2) en poule A  
match n° 20731034 : Coussay les Bois (2) . Vicq sur Gartempe (3) en poule C

## NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISEE

### Rencontres des 06 et 07/10/18.

- Dossier en instance :

**Départemental 3 :** Match n° 20694373 : Cernay (1) . Antran (2) en poule A

**Départemental 4 :** Match n° 20694900 : Naintré (3) . Pleumartin La Roche (1) en poule B  
Rapport FMI à fournir pour le 17/10/18

**Départemental 5 :** Match n° 20695559 : Haims (1) . Montmorillon (4) en poule C  
Rapport FMI à fournir pour le 17/10/18

## TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI

La Commission retire l'amende de 24" au club de Lhommaizé sur le match de Coupe Louis David : match n° 21008625 : Lhommaizé (1) . Les Roches La Villedieu (1), suite à une erreur administrative.

Amende de 24"

### Rencontres des 06 et 07/10/18.

Match n° 20694374 : La Pallu (1) . Leigné sur Usseau (1) en Départemental 3 poule A le 08/10/18 à 17h39

Match n° 20694769 : Moncontour (1) . La Pallu (2) en Départemental 4 poule A le 08/10/18 à 18h30

Match n° 20694901 : Montamisé (2) . Jardres (1) en Départemental 4 poule B le 08/10/18 à 17h41

**FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES**

Amende de 24" .

**Rencontres des 06 et 07/10/18.**

Match n° 20730945 Monts sur Guesnes (1) . Moncontour (2) en Départemental 6 poule A

Match n° 20731036 Thuré-Besse (3) . Beaumont St Cyr (5) en Départemental 6 poule C

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 81 €

**Prochaine réunion : le mercredi 17 octobre 2018 à 9h30, sur convocation.**

**Le président de séance, Roger GAULT.**

**Le secrétaire, Gérard MOUSSAC.**



## COMMISSION JEUNES

Réunion du jeudi 11 Octobre 2018  
Procès-verbal n° 08

**Président** M. Philippe BARRITAULT  
**Présents** Mmes Françoise BERTON et Sylvie TESSERAU  
 MM. Jean-Pierre BERNARD, Jean-Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY  
**Excusé** M. Yannick METHIVIER

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 07 sans modification.

\*\*\*\*\*

### AVIS AUX CLUBS

#### Engagement ou retrait d'équipes U11 pour la seconde phase :

Les clubs qui souhaitent engager ou retirer une équipe doivent le faire via la messagerie Zimbra avant le **vendredi 19 octobre 2018**

\*\*\*\*\*

#### Challenges Jongleries :

- U11 : **13 octobre** 2018 (rattrapage : 10 novembre 2018)
- U13 : **13 octobre** 2018 (rattrapage : 10 novembre 2018)

\*\*\*\*\*

#### Challenges U15 et U17 (1<sup>er</sup> tour) :

3<sup>ème</sup> journée le 20/10/18

2<sup>ème</sup> tour le 08/12/2018

\*\*\*\*\*

#### Festifoot :

2<sup>ème</sup> tour le 20/10/18

\*\*\*\*\*

#### Challenge DANSAC :

1<sup>er</sup> tour le 20/10/18

2<sup>ème</sup> tour le 08/12/18

\*\*\*\*\*

#### Challenge U11 :

1<sup>er</sup> tour le 20/10/18

2<sup>ème</sup> tour le 08/12/18

\*\*\*\*\*

### CHAMPIONNAT U15

Match n° 20968791 Jaunay-Clan (1) È Buxerolles (1) en Départemental 1 poule A du 29/09/18

Match n° 20968816 Ligué/Sm/It/Fo (2) È GJ Foot Sud 86 (1) en Départemental 1 poule B du 29/09/18

Match n° 20968818 Montmorillon (1) È GJ Vallée Vienne et Moulière en Départemental 1 poule B du 29/09/18

En raison de l'organisation de la Détection U15, les matchs en rubrique sont reportés et sont à jouer **au plus tard le samedi 3 novembre 2018** (possibilité d'avancer les matchs avec accord entre les clubs)

### CHAMPIONNAT U13

Match n° 20969022 : Chasseneuil St Georges (1) È LÈnvigne (1) en Départemental 2 poule A du 06/10/2018

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de LÈnvigne (1) (sans déplacement).

Amende de 10" au club de LÈnvigne.



### **Match n° 20969225 : GJ Val de Clouère (2) È Sud Vienne Région de Couhé (2) en Départemental 3 poule E du 06/10/2018**

1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de GJ Val de Clouère (2) (avec déplacement de Sud Vienne Région de Couhé).  
Amende de 10" au club de GJ Val de Clouère.

## CHAMPIONNAT U11

### **Match n° 20969507 : Naintré (3) È Poitiers St Eloi (2) en Départemental 3 poule E du 06/10/2018**

Feuille de match non complétée par le club de Poitiers Saint Eloi, la Commission demande aux deux clubs d'adresser un rapport sur le déroulement de la rencontre et sur le non renseignement de la partie consacrée aux licences de Poitiers Saint Eloi. Rapport à adresser avant le mercredi 17 octobre 2018, terme de rigueur.

#### **Dossier en instance**

\*\*\*\*\*

La Commission enregistre l'engagement de nouvelles équipes pour la seconde phase :

Senillé-Saint Sauveur/GJ Val de Gartempe et Creuse (mail du 8 octobre 2018)

Sud Vienne Région de Couhé (mail du 8 octobre 2018)

## CHALLENGE U15

### **Match n° 20904822 GJ Vallée Vienne et Moulière (2) È Montmorillon (1) en poule F du 20/10/18**

### **Match n° 20905640 GJ Foot Sud 86 (1) È Usson-Isle/Adriers (1) en poule L du 20/10/18**

En raison de l'organisation de la Détection U15, les matchs en rubrique sont reportés au samedi 27 octobre 2018

## CHALLENGE U11

### 1<sup>er</sup> TOUR - samedi 20 octobre 2018

#### RDV des équipes à 9h45

#### Début des rencontres à 10h30

<b>1</b>
à St Jean de Sauves
<b>ASM (1)</b>
CHÂTELLERAULT SO (2)
LA PALLU (3)
NORD VIENNE/3 MOUT/SAMM (1)

<b>2</b>
à Châtellerault (stade municipal)
BONNEUIL/VOUNEUIL (2)
<b>CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)</b>
JAUNAY CLAN (1)
MIREBEAU (2)

<b>3</b>
à Lencloître
CHÂTELLERAULT SO (4)
<b>L'ENVIGNE (1)</b>
MONTAMISE / SVRES (1)
MONTS SUR GUESNES (1)

<b>4</b>
AVAILLES EN CHATELLERAULT (2)
LOUDUN (1)
NEUVILLE (1)
<b>ST GERVAIS (1)</b>

<b>5</b>
AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)
<b>CHÂTELLERAULT SO (1)</b>
GJ AVENIR 86 (2)
NORD VIENNE/3 MOUT/SAMM (2)

<b>6</b>
à Leigné sur Usseau
CHATELLERAULT PORTUGAIS (2)
<b>GJ AVENIR 86 (1)</b>
MIREBEAU (1)
VICQ / ST SAVIN (2)

<b>7</b>
à St Georges les Bx
<b>CHASSENEUIL-ST GEORGES (1)</b>
CHÂTELLERAULT SO (3)
STADE POITEVIN (2)
VOUNEUIL SOUS BIARD (2)

<b>8</b>
ANTOIGNE / INGRANDES (1)
MIGNE AUXANCES (3)
<b>NAINTRE (1)</b>
VICQ / ST SAVIN (1)

<b>9</b>
<b>CENON SUR VIENNE (1)</b>
CHÂTELLERAULT SO (5)
DISSAY (2)
GJ CAP OUEST (1)

<b>10</b>
à Vendeuve
ANTOIGNE / INGRANDES (2)
DISSAY (1)
<b>LA PALLU (1)</b>
NAINTRE (3)

<b>11</b>
GJ FOOT VAL VERT (1)
<b>MIGNE AUXANCES (1)</b>
POITIERS ST ELOI (2)
STADE POITEVIN (3)

<b>12</b>
GJ VALLEE VIENNE ET MOULIERE (1)
GJ VALLEES DU MIOSSON (3)
NAINTRE (2)
<b>POITIERS ASAC (1)</b>



<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b> à Tercé
BONNEUIL/VOUNEUIL (1)	AVANTON (1)	GJ VAL DE VONNE (3)	GJ VALLEES DU MIOSSON (4)
<b>BUXEROLLES (1)</b>	GJ VALLEES DU MIOSSON (2)	MIGNE AUXANCES (2)	POITIERS ASAC (2)
GJ VAL DE VONNE (2)	<b>JAUNAY-CLAN (2)</b>	POITIERS 3 CITES (1)	<b>POUILLE TERCE/FLEURE (1)</b>
GJ VALLEE VIENNE ET MOULIERE (3)	ST BENOIT (1)	<b>VOUNEUIL/BIARD (1)</b>	STADE POITEVIN (2)
<b>17</b>	<b>18</b> à Smarves	<b>19</b> à Nieuil l'Espoir	<b>20</b> à Verrières
GJ FOOT SUD 86 (1)	GJ VAL DE VONNE (1)	<b>GJ VALLEES DU MIOSSON (1)</b>	ADRIERS / USSON-L'ISLE
LIGUGE/SM/IT (1)	GJ VAL DE CLOUERE (1)	MONTMORILLON (2)	<b>GJ 3 VALLEES 86 (2)</b>
MONTAMISE / SEVRES (2)	<b>LIGUGE / SM / IT (2)</b>	POITIERS ST ELOI (1)	MONTMORILLON (1)
<b>POITIERS CEP (1)</b>	NEUVILLE (3)	SAULGE/LATHUS/LA TRIMOUILLE (1)	SUD VIENNE REGION DE COUHE (1)
<b>21</b> à Vouillé	<b>22</b> à Vivonne	<b>23</b>	<b>24</b> à Brion
GJ FOOT VAL VERT (2)	GJ 3 VALLEES 86 (1)	<b>CISSE (1)</b>	<b>GJ VAL DE CLOUERE (2)</b>
LATILLE / BOIVRE (1)	GJ FOOT SUD 86 (2)	LA PALLU (2)	LIGUGE / SM / IT (3)
NEUVILLE (4)	POITIERS 3 CITES (2)	POUILLE TERCE / FLEURE (2)	MONTMORILLON (3)
<b>VOUILLE / CHAMPIGNY (1)</b>	<b>VIVONNE / CHÂTEAU LARCHER (2)</b>	ST BENOIT (3)	VIVONNE / CHÂTEAU LARCHER (1)
<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	
BUXEROLLES (2)	GJ VALLEE VIENNE ET MOULIERE (2)	<b>FONTAINE LE COMTE (1)</b>	
GJ CAP OUEST (2)	NEUVILLE (2)	GJ VALLEES DU MIOSSON (5)	
GJ VALLEE VIENNE ET MOULIERE (4)	<b>ST BENOIT (2)</b>	QUINCAY / BERUGES	
<b>VALDIVIENNE (1)</b>	VOUILLE / CHAMPIGNY (2)		

 Club recevant

le 11/10/18

## LICENCES MANQUANTES

### Amende de 60€ par licence manquante

#### Rencontres du 29/09/18 :

- Match n° 20969481 La Pallu (3) en U11 . D3- poule A : 4
- Match n° 20969493 Antoigné/Ingrandes en U11 D3 poule C : 11
- Match n° 20968960 La Pallu (1) en U13 D1 poule A : 1
- Match n° 20969104 GJ Avenir 86 (2) en U13 D3 poule A : 2
- Match n° 20969219 Sud Vienne Région de Couhé en U13 D3 poule E : 1
- Match n° 20969219 Boivre/Latillé en U13 D3 poule E : 3

**FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES****Amende de 12€ par feuille de match manquante****Rencontres du 29/09/18 :**

Match n° 20968847 Ozon . Availles en Châtellerault en U15 Départemental 2 poule A

Match n° 20968987 Ligugé/Smarves/Iteuil (1) . Buxerolles (1) en U13 Départemental 1 poule B

**Rencontres du 06/10/18 :**

Match n° 20968847 : Ozon (1) . Naintré (2) en U15 Départemental 2 poule A

Match n° 20969385 : Sud Vienne région Couhé (1) . Fontaine le Comte (1) en U11 Départemental 2 poule F

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion : jeudi 18 Octobre 2018, sur convocation.****Le Président, Philippe BARRITAULT****La secrétaire, Françoise BERTON**



## COMMISSION DE L'ÉTHIQUE ET LA PREVENTION

### Réunion du jeudi 13 septembre 2018 Procès-verbal n° 1

**Président :** D Colin

**Présents :** G Baraudon, D Cantet, A Gouffé, JM Nicolas, R Gallais, B Pétonnet, Y Vergnaud, JP Péguin, D Artus.

**Excusés :** D Fraudeau, D Giraud, JN Guennegues, MH Lagrange,

**Invité :** Stéphane BASQ, Président du district

\*\*\*\*\*

Approbation du PV 10.

\*\*\*\*\*

### Le « Quoi de neuf » du début de saison

Le Président de la Commission, Daniel COLIN salue la présence de Stéphane BASQ,

Il s'agit de la première réunion post « coupe du monde »,

La victoire de la France est aussi la victoire des éducateurs, c'est le collectif et la solidarité qui ont fait la différence.

Il est attendu une augmentation des effectifs dans le football d'animation. L'inquiétude se situe au niveau des effectifs « séniors ».

L'application du « carton blanc » se fera à partir de cette saison de la Départementale 1 à la Départementale 3 : la philosophie du carton blanc, c'est la « parole »,

La commission pense qu'il semblerait opportun d'en tenir compte dans le règlement du Challenge de l'Ethique,

S'agissant de l'opération « Zéro carton », les remarques des clubs invités à nos réunions sont pertinentes pour éviter la confusion avec nos autres challenges,

Stéphane BASQ souligne également les actions à prioriser pour le District :

- rénovation du siège, il y a urgence dans certains domaines (absence de chauffage, défaillance d'installations informatiques),
- contrats d'objectifs avec les clubs,
- rédaction d'un cahier des charges pour les différentes manifestations.

Informations diverses : il sera rappelé au secrétariat le résultat des différents challenges : Challenge de l'Ethique, Opération « zéro carton » et Action Ethique et Convivialité de la saison écoulée.

### Débrief de la réunion du 28 juin à Latillé

La Commission remercie les clubs de leur accueil et des échanges qui ont eu lieu, quel que soit le sujet abordé,

Certains challenges créent de la confusion dans les clubs, le tirage aléatoire de l'opération « zéro carton » est mal compris, mais les clubs comprennent mal aussi la juxtaposition des Challenges Fair play et Challenge de l'Ethique,

La commission note que l'écoute des clubs par la commission est utile, et que l'expression des clubs sur diverses thématiques est nécessaire pour comprendre leur problématique.



## Organisation des remises de récompenses

Les récompenses des lauréats au Challenge de l'Ethique (premiers pour les quatre Départementales) vont se dérouler après contacts pris par la Commission de l'Ethique auprès de chaque club :

- Départementale 1 : Montamisé 1
- Départementale 2 : Boivre et Rouillé (ex aequo à la première place),
- Départementale 3 : Migné Auxances
- Départementale 4 : Quinçay

Les seconds de chaque Départementale (1 à 4) seront récompensés en réunions de secteur, car les récompenses du dernier classement intermédiaire n'ont pas été réalisées à cause des nombreux matchs reportés.

## Matches « à risques »

La commission précise que la présence souhaitée à ces matchs n'est pas le rôle de la seule « Commission de l'Ethique », cette présence souhaitée paraît en effet concerner l'ensemble des commissions du District et de ses membres respectifs.

## Propositions de corrections au règlement des challenges

### Challenge de l'Ethique

- demande de validation d'un nouveau décompte des points des équipes de D1, D2 et D3 pour le Challenge de l'Ethique et de la Prévention saison 2018-2019
- Harmonisation des décomptes de points et pour ce faire nous voudrions aligner le décompte de points sur celui pratiqué en D4,
- Insertion d'un décompte pour le carton blanc, à l'identique du carton jaune,

En résumé :

- carton jaune : 3 pts
- carton blanc : 3 pts
- carton rouge . récidive cartons jaunes : 6 pts
- carton rouge direct : 10 pts

### Opération « Zéro Carton »

Abandon du tirage pour la présente saison,

La commission de l'Ethique et de la Prévention remercie le comité de Direction de sa décision,

La prochaine réunion est fixée au mercredi 17 octobre 2018.

Les secrétaires,  
Dominique Artus et Dominique Cantet.



## Commission de District d'Arbitrage

### Réunion du Mardi 02 Octobre 2018 Procès-verbal n° 03

Présidente : Mme. N. LE BRETON

Présents : Mme I. TOURRAIS, MM. JM. APERCE, S. AUBINEAU, L. BRUNETEAU, G. CHARON, M. DOUSSELAIN, B. DUPUIS, C. FLORENT (représentant de la commission technique), D. PLAINCHAMP, JL RIDEAU (Représentant de l'arbitrage au bureau du Comité de Direction), P. RIVIERE, F. VEDEL

Excusés : MM. L. BEULET, S. RAGER (CTRA)

\*\*\*\*\*

Approbation du PV de la CDA n° 2 du 21/08/2018 avec la modification suivante : S. AUBINEAU intègre le bureau.  
Approbation du PV du Bureau de CDA n°2 du 21/09/2018.

\*\*\*\*\*

La Commission adresse ses sincères condoléances :

- à la famille de Joël GAURY, ancien arbitre.
- à la famille de Jean BERNARDEAU, ancien président du SOC.

Elle souhaite un prompt rétablissement à Alexandre DEMASSIEUX, observateur, et espère le retrouver prochainement sur les terrains.

### LECTURE DES COURRIERS

Reçu les courriels de :

- Olivier MOREAU : Pris connaissance. Licence arbitre honoraire. Avis favorable . transmis au CD.
- Sylvain LEPRETRE : Pris connaissance. L'information est également transmise au Statut de l'Arbitrage.
- David FERREIRA COELHO : Pris connaissance.
- Mourad AYOUB : Pris connaissance.
- François HEE : Pris connaissance.
- Jocelyn CIREAU : Pris connaissance.
- Morgane CHIGNARD : Pris connaissance.
- Imadeddine RABHI : Pris connaissance.
- Abderrazak ABIDERRAHMANE : Pris connaissance.
- Eric FRECHIN : Pris connaissance.
- Jérôme PONTHEU : Pris connaissance. Nécessaire fait par le District.
- Du club de La Ferrière Airoux : Pris connaissance.
- Claude POUPIN : Pris connaissance. Licence arbitre honoraire. Avis favorable . transmis au CD.
- Du club de Jaunay-Clan : Pris connaissance.
- Gabriel NGADOU : Pris connaissance.
- Vincent DURAND : Pris connaissance.
- Jean-Sébastien HALOTEL : Pris connaissance.
- Rhodes MASSALA-KHAYA : Pris connaissance. La Commission lui souhaite la bienvenue dans notre Département et demande le dossier à son District d'appartenance (Ile-et-Vilaine).
- Emmanuel HORDE : Pris connaissance.
- Jonathan MAINGUENEAU : Pris connaissance. La Commission lui demande de saisir ses indisponibilités de manière précise.
- Rachid LAGHZAOU : Pris connaissance. La Commission lui demande de saisir ses indisponibilités de manière précise.
- Du club de Quinçay : Pris connaissance . transmis à la CRA.
- Tanguy RODRIGUEZ : Pris connaissance. La Commission l'encourage dans son parcours professionnel.



## POINT SUR LES DESIGNATIONS

### SENIORS :

Franck VEDEL informe la Commission de plusieurs points négatifs et positifs :

**Points négatifs :** Informations en provenance de la Ligue trop tardives ce qui entraîne une certaine difficulté pour désigner nos arbitres.

D'autre part, un manque de sérieux est avéré de la part des arbitres. Cela entraîne du travail supplémentaire et fastidieux pour le pôle désignations.

**Points positifs :** la remise à 0 de la base de données apporte des bénéfices conséquents. Franck souligne ensuite l'excellente collaboration avec le secrétariat du district.

### JEUNES :

19 JA sont désignables et 3 en attente de validation (3TJA). L'effectif reste trop restreint pour couvrir l'ensemble des matches. Tout comme les seniors, les jeunes sont insuffisamment rigoureux sur la saisie des indisponibilités.

## POINT SUR LES OBSERVATIONS

Il est difficile actuellement de désigner les observateurs. La méthode de travail est à revoir entre le pôle désignations et le pôle observations.

Le nombre d'observateurs est faible.

Des observations-conseils seront faites pour nos arbitres candidats ligue.

La Commission acte que les arbitres candidats ligue de la saison 2018/2019 seront maintenus dans leurs catégories si la CRA ne les retient pas.

Pour rappel, le stage des observateurs aura lieu le 14/10/2018 en Charente-Maritime.

## POINT SUR LA FORMATION

4 formations ont eu lieu depuis le début de la saison :

- Arbitres auxiliaires : 14 inscrits . 8 présents . 7 reçus.
- Accompagnateurs arbitres stagiaires. 15 personnes présentes
- Stage D1 : 14 arbitres concernés . 10 présents : excellent stage . Nathalie, Patrick, Bruno et Sébastien ont encadré cette manifestation. Retour positif des arbitres, ce fut une journée riche en échanges.
- Examen arbitres stagiaires : 9 reçus . Félicitations aux arbitres reçus.

Le stage supérieur de district qui aura lieu le 1<sup>er</sup> week-end de mars sera organisé par la CDA 86. Les CDA 17 et 79 seront conviées.

## POINT SUR LES TESTS THEORIQUES ET PHYSIQUES

Les tests se sont bien passés dans l'ensemble. Quelques arbitres ont échoué aux tests physiques.

La date de rattrapage des tests physiques est fixée au **13/10/2018 à 8h30 au complexe sportif de Saint-Nicolas à Poitiers (ex-ASPTT)**. **Ce sera la dernière session pour les tests théoriques.**

Par ailleurs, les arbitres ayant échoué ou étaient absents non excusés lors de ces tests n'ont plus qu'une possibilité de passage. La présence est obligatoire à la session de rattrapage.

**En cas d'un nouvel échec ou d'absence non excusée, ceux-ci seront rétrogradés en division inférieure.**

**En ce qui concerne les DA2 (District Assistant 2), les tests étant obligatoires, ceux échouant seront classés D4 et devront passer la formation FMI afin d'être désignable.**

## ECHANGES INTER-DISTRICTS

Sébastien prend en charge les échanges inter districts avec les départements limitrophes.



## QUESTIONS DIVERSES

La Présidente informe qu'une réunion avec les CDA 17 et 79 a eu lieu sous la houlette de Séverin RAGER. Un projet d'harmonisation est en cours.

A la suite de plusieurs arrêts dans leur fonction arbitrale, plusieurs promotions ont eu lieu : Abderrazak ABIDERRAHMANE a été promu D1 à la suite de l'arrêt d'arbitrage d'Anthony POIRIER.

## CERTIFICATS MEDICAUX

Reçu les certificats médicaux de :

- Jean-Pierre LECOMTE pour la période du 22/08 au 30/11/2018.
- Christopher MATHELIN pour la période du 23/08 au 12/10/2018.
- Mathieu MARTIN pour la période du 25/08 au 21/09/2018 et une prolongation jusqu'au 05/10/2018.
- Cyril DUBREUIL : période de disponibilité non précisée.
- Mickaël METAYER pour la période du 12/09 au 24/09/2018.
- Sébastien BERGERON pour une durée de 8 semaines.
- Rudy MINIEN pour une durée de trois semaines.
- Oumar SY pour la période du 22/09 au 07/10/2018.
- Laurent BONVARLET pour une période d'un mois.

**Pour rappel : les arbitres dont leur arrêt est supérieur ou égal à 21 jours doivent fournir un certificat de reprise pour être de nouveau désignables.**

**Prochaine CDA le 06/11/2018 à 18h30 au District de la Vienne de Football**

La Présidente,  
Nathalie LE BRETON  
Le Secrétaire de séance,  
Gaël CHARON



## INFORMATIONS DIVERSES



LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

### ENGAGEMENT – Championnat Futsal Seniors Masculin Saison 2018/2019

#### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CLUB :

N° affiliation FFF :

Nombre d'équipes engagées :

Responsable du futsal au sein du club

Nom, prénom :

N° mobile :

Courriel :

***L'engagement est à valider dans Footclubs pour le vendredi 19 octobre 2018***

#### RENSEIGNEMENTS TERRAINS

Le club doit faire signer le propriétaire du terrain pour justifier de la mise à disposition d'un créneau horaire pour pratiquer la discipline « Fustal ».

Je soussigné.....

fonction.....

atteste que le club..... dispose des créneaux ci-dessous  
dans le (ou les) gymnase(s) (nom et adresse)

.....

.....

Créneau(x) :

Signature  
(cachet)

Le président du club  
(signature et cachet)



LA PASSION DU FOOT,  
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

## ENGAGEMENT – Coupes départementales Futsal Saison 2018/2019

### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CLUB :

N° affiliation FFF :

Nombre d'équipes engagées :

Responsable du futsal au sein du club

Nom, prénom :

N° mobile :

Courriel :

### EQUIPES ENGAGEES

Féminines U11/U13 - Féminines U14/U17 - Séniors Féminines – Séniors Masculins

**L'engagement est à valider dans Footclubs pour le vendredi 30 novembre 2018**

### GYMNASES

Avez-vous un gymnase de disponible ?

oui  non

Quelles journées pouvez-vous recevoir ?

Féminines U11/U13 et U14/U17

Samedi 12/01/19 (matin)  oui  non

Dimanche 13/01/19 (matin)

oui  non

Samedi 19/01/19 (matin)  oui  non

Dimanche 20/01/19 (matin)

oui  non

Samedi 26/01/19 (matin)  oui  non

Dimanche 27/01/19 (matin)

oui  non

Séniors Féminines

Samedi 12/01/19 (après-midi)  oui  non

Dimanche 13/01/19 (après-midi)

oui  non

Samedi 19/01/19 (après-midi)  oui  non

Dimanche 20/01/19 (après-midi)

oui  non

Samedi 26/01/19 (après-midi)  oui  non

Dimanche 27/01/19 (après-midi)

oui  non

Séniors Masculins

Mercredi 19/12/19 (soir)  oui  non

Mercredi 09/01/19 (soir)  oui  non

Mercredi 16/01/19 (soir)  oui  non

Signature Président du club  
ou son représentant  
(cachet)

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2018/2019

# Sélection U15 Garçons



## CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et les Districts, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent deux rassemblements à destination des jeunes joueurs nés en 2004.

### Echéancier, programme des détections :

- Samedi 29 Septembre (environ 30 joueurs convoqués issus des deux premiers stages)
- Samedi 20 Octobre (16 joueurs convoqués issus du stage précédent)
- Mercredi 24 et Jeudi 25 Octobre :
  - Tournoi Inter-Secteurs à Puymoyen (16 joueurs) contre Districts 16, 17 et 79

Pour ces rassemblements, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'un ballon (taille 5)
- d'une GOURDE

En cas d'absence, merci de prévenir IMPÉRATIVEMENT le Conseiller Technique, Anthony ALLOUIS, au 06.44.28.33.94

## SAMEDI 20 OCTOBRE 2018

### de 14h à 17h à POITIERS ST ELOI

Terrain Honneur – Rue de l'Elorn (à côté de l'Ecole Pablo Neruda) – 86000 Poitiers

### Liste des 16 joueurs convoqués pour ce stage :

CHÂTELLERAULT S.O.C :	BARBARIN Pierre – DESPRES Mattéo ( <i>G.But</i> ) – PICHARD Florian – RODRIGUEZ Majuan – GONZALES Mathieu – MAQUIGNON Brice.
G.J FOOT SUD 86 :	MASSE Brice.
MONTMORILLON :	TALLON Mathis.
STADE POITEVIN F.C :	E'SILVA Tiago – MARQ Simon – VIGIER Théo – DRAME Dembo – GRANSAGNE Lucas – THES ELOIS Jean Denis – NDIEFI Stephen – CITRON David.

Contenu de l'après-midi : match opposition contre équipe niveau U16R1

Encadrement : ALLOUIS Anthony (CTD) + membres Commission Technique Pôle PFP.



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – saison 2018/2019

## Sélection U15 Filles

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et les Districts, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent plusieurs rassemblements à destination de jeunes joueuses nées en 2004 du département.

Echéancier, programme des détectations :

1 – Lundi 22 Octobre (environ 15 joueuses convoquées)

2 – Dimanche 28 et Lundi 29 Octobre : Tournoi Inter-Secteurs à Puymoyen

(Sélection U15 de 10 joueuses avec possibilité d'une ou deux U14)

### CONVOCAISON OFFICIELLE

## LUNDI 22 OCTOBRE 2018

de 9h30 à 17h30 au siège du District de Football de la Vienne à **POITIERS**

(1 rue François Prat – 86000)

#### Liste des 15 joueuses convoquées :

- A.S.M : BONNET Océane
- CHÂTELLERAULT SOC : RAYEZ Cristal, TERRASSON Flavie, URBANOVSKY Laura, GRAVELEAU Axelle
- G.J AVENIR 86 : LEPLANQUAIS Lilou, VOISIN Maïlyne
- LA CHAPELLE-BÂTON : LE BROCC Anna
- LIGUGE : DOUSSIN Louise, HYAUMET Juliette
- MONTMORILLON : CHARRIER Lucie
- POITIERS TROIS CITES : BAHROUNE Fatima, DEWIMILLE Ilyana, IMBERT Sasha
- VOUNEUIL-sur-VIENNE : LE DREAU Salomé

Pour ce stage organisé sur la journée, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- d'un ballon (taille 5)
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale (si celle-ci n'a pas déjà été fournie)

**Le repas du midi sera pris en commun à la charge du District de Football de la Vienne**

→ Programme de la journée : ateliers techniques, jeux, opposition contre U13Garçons (Foot à 11)

**MERCI de CONFIRMER votre PRESENCE auprès d'Anthony ALLOUIS au 06.44.28.33.94**

L'encadrement de ce rassemblement sera assuré par Anthony ALLOUIS (C.T 86) assisté des membres diplômés fédéraux de la Commission Technique.





## SECTEURS 2018 /2019

### 1- Secteur du Pays Loudunais (11 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Guy MALBRAND
- De la Commission des Terrains : Guy MALBRAND
- De la Commission d'Arbitrage : Isabelle TOURRAIS
- De la Commission Technique : Tony RICHARD

ASM, Beuxes, Ceaux- La Roche, Les Trois Moutiers, Loudun, Moncontour, Monts sur Guesnes, Mouterre Silly, Nord Vienne, Sammarçolles, Saint Léger de Montbrillais.

### 2- Secteur du Haut-Poitou (14 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Daniel FRAUDEAU, Béatrice MATHIEU
- De la Commission des Terrains : Marc LAVAUD
- De la Commission d'Arbitrage : Ludovic BRUNETEAU
- De la Commission Technique : Jean-Claude BARRAULT, Johnny LECLERC

Avanton, Boivre Sporting Club 2015, Champigny, Chéneché, Cissé, Coussay en Mirebeau, Latillé, La Pallu, Mirebeau, Neuville, Quinçay, Vendelogne, Vouillé, Vouzailles.

### 3- Secteur du Pays Châtelleraudais 1 (23 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Patrice HERAULT, Jean-Louis OLMIER, Jean-Louis RIDEAU
- De la Commission des Terrains : Patrice HERAULT
- De la Commission d'Arbitrage : Nathalie LE BRETON
- De la Commission Technique : Franck BONNARD, Rodolphe LEVRAULT, Eric MAIOROFF

Angles sur Anglin, Antoigné, Archigny, Archigny Foot Loisirs, Availles en Châtellerault, Bonneuil Matours, Cenon, Châteauneuf Targé, Châtellerault Portugais, Châtellerault Réunionnais, Châtellerault SOC, Colombiers, Coussay les Bois, La Roche Posay, Monthoiron, Naintré, Ozon FC, Pleumartin, Senillé-St Sauveur, Thuré-Besse, Vicq sur Gartempe, Vouneuil sur Vienne, GJ Val de Gartempe et Creuse.

### 4- Secteur du Pays Châtelleraudais 2 (16 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Dominique GIRAUD, Eric MAIOROFF
- De la Commission des Terrains : Patrice HERAULT
- De la Commission d'Arbitrage : Bruno DUPUIS
- De la Commission Technique : Stéphane DUMAS, Luis DA SILVA, Coralie RENETEAU

Antran, Buxeuil, Cernay, Ingrandes, L'Envigne, Leigné sur Usseau, Les Ormes, Orches, Ouzilly, Oyré-Dangé, St Christophe, St Genest, St Gervais, St Rémy sur Creuse, Vellèches, GJ Avenir 86.

### 5- Secteur de Vienne et Gartempe 1 (17 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Dominique LANNEAU, Christian SAVIGNY
- De la Commission des Terrains : Alain LAVERGNE
- De la Commission d'Arbitrage : David PLAINCHAMP
- De la Commission Technique : Christian SAVIGNY

Adriers, Availles Limouzine, Bouresse, Civaux, Leignes sur Fontaine, La Chapelle Viviers, Lhonnaizé, Mazerolles Lussac Les Châteaux, Millac, Persac, Pressac, Queaux-Moussac, Sillars, Usson - L'Isle, Valdivienne, Verrières, GJ 3 Vallées 86.



#### 6- Secteur de Vienne et Gartempe 2 (12 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Laurent LARBALETTE, Christian FLORENT
- De la Commission des Terrains : Alain LAVERGNE
- De la Commission d'Arbitrage : Mathieu DOUSSELAIN
- De la Commission Technique : Christian FLORENT, Michel MORON

Haims, Jouhet Pindray, Joumet, La Puye-La Bussiere, Lathus, La Trimouille, Montmorillon, Nalliers, Plaisance, Saulgé, St Pierre de Maillé, St Savin St Germain.

#### 7- Secteur des Vallées du Clain et du Pays Méluin (15 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Maryse MOREAU, Serge BIBARD
- De la Commission des Terrains : Gilles RAVEAU
- De la Commission d'Arbitrage : Nathalie LE BRETON
- De la Commission Technique : Jean-Paul BLOT, Davy DEBENNE

Château Larcher, Coulombiers, Fleuré, Iteuil, Les Roches La Villedieu, Lusignan, Nieuil L'Espoir, Nouaillé, Rouillé, Sanxay, Smarves, Vernon, Vivonne, GJ Val de Vonne, GJ Vallées du Miosson.

#### 8- Secteur du Civraisien en Poitou (20 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Jean-Pierre BERNARD, Jean-Jacques MASSE
- De la Commission des Terrains : Philippe BARANGER
- De la Commission d'Arbitrage : Nathalie LE BRETON
- De la Commission Technique : Jean-Pierre BERNARD, Claude HEBRAS, Marine MINAULT

ACG Foot Sud 86, Blanzay, Brion St Secondin, Brux, Champagné St Hilaire, Charroux-Mauprévoir, Châtain, Chaunay, Couhé, La Chapelle Bâton, La Ferrière Airoux, Magné, Payroux, Savigné, Sommières St Romain, St Maurice Gençay, St Saviol, Sud Vienne Région de Couhé, GJ Foot Sud 86, GJ Val de Clouère.

#### 9- Secteur du Grand Poitiers 2 (16 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Yannick METHIVIER, David PLAINCHAMP
- De la Commission des Terrains : Jean-Pierre BRISSONNET, Philippe TEXIER
- De la Commission d'Arbitrage : Sébastien AUBINEAU
- De la Commission Technique : Benoît BASSEREAU, Emmanuel POUEROULIE, Marine RICHARD

Beaumont St Cyr, Bonnes, Chauvigny, Dissay, Jardres, Jaunay Clan, L'Espinasse, Lavoux-Linières, Marigny St Léger, Pouillé Tercé, Savigny L'Evescault, Sèvres Anxaumont, St Julien L'Ârs, GJ Val Vert, GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny, Villeneuve.

#### 10- Secteur du Grand Poitiers 1 (29 clubs)

Représentants :

- Du Comité de Direction : Jacques DANTAN, Sylvie TESSERAU, Isabelle TOURRAIS
- De la Commission des Terrains : Jean-Pierre BRISSONNET, Philippe TEXIER
- De la Commission d'Arbitrage : Sébastien AUBINEAU
- De la Commission Technique : Arnaud AUGEREAU, Jacques DANTAN, Nicolas PAYNOT

Bérges, Biard, Buxerolles, Chasseneuil-St Georges, Crotelle FC, Fontaine Le Comte, Ligugé, Mignaloux, Migné Auxances, Montamisé, Poitiers 3 Cités, Poitiers ASAC, Poitiers Baroc, Poitiers Beaulieu, Poitiers CEP 1892, Stade Poitevin FC, Poitiers Gibauderie, Poitiers Portugais, Poitiers PTT, Poitiers St Eloi, Poitiers St Eloi Foot Loisirs, St Benoît, Vouneuil sous Biard, GJ CAP Ouest Poitiers.

Foot Ent Amicale du Personnel des Hôpitaux de la Vienne, Foot Ent. EDF Gazelec Football Poitiers, Foot Ent SAFT Poitiers, Foot Ent ASPPT Poitiers, Foot Entreprise Secours Catholique.

**TOTAL : 173 CLUBS**



## FORMATIONS COMPLETES

### CFF1

du Mardi 28 au Vendredi 31 Août 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

du Mardi 23 au Vendredi 24 Octobre 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : La Chapelle-Bâton (stade municipal)

### CFF2

du Mardi 28 au Vendredi 31 Août 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (complexe sportif St Nicolas, 156, route de Parthenay - 86000)

du Lundi 22 au Jeudi 25 Octobre 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Buxerolles et Poitiers (complexe sportif Michel Amand et Terrain de Québec)

du Mardi 19 au Vendredi 22 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (complexe sportif St Nicolas, 156, route de Parthenay - 86000)

### CFF3

du Mercredi 31 Octobre au Samedi 3 Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (à définir)



## FORMATIONS MODULAIRES

### MODULE U9

les Vendredi 16 et Samedi 17 Novembre 2018 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE U11

les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE U13

les Vendredi 21 et Samedi 22 Décembre 2018 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE U15

les Vendredi 1<sup>er</sup> et Samedi 2 Mars 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE U17/U19

les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE SENIOR

les Vendredi 25 et Samedi 26 Janvier 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE CFF4 - PROJET ASSOCIATIF

les Lundi 26 (18h-22h), Vendredi 30 Novembre (18h-22h) et Samedi 1<sup>er</sup> (8h30-12h30),

Lundi 10 (18h-22h) Décembre 2018 (16 heures : 4x4)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

### MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF

les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)



## FORMATIONS MODULES COMPLEMENTAIRES

### MODULE U7

Le Samedi 20 Octobre 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

Le Samedi 13 Avril 2019 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

### MODULE GARDIEN de BUT - Découverte

Les Mercredi 31 Octobre et Jeudi 1<sup>er</sup> Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE GARDIEN de BUT - Perfectionnement

Les Vendredi 2 et Samedi 3 Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

### MODULE ANIMATRICE

Le Vendredi 21 Décembre 2018 de 9h30 à 16h30 (6 heures)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

Le Samedi 13 Avril 2019 de 9h30 à 16h30 (6 heures)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

### MODULE FUTSAL

Le Samedi 22 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

### MODULE SANTE / SECURITE

du Mardi 8 au Vendredi 11 Janvier 2019 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

### MODULE BEACH SOCCER

Le Samedi 22 Juin 2019 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

### MODULE ARBITRAGE

Les Mardi 5 et Mercredi 6 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)



## CERTIFICATIONS

- CFF1 Le Mardi 16 Avril 2019  
CFF2 Le Mercredi 17 Avril 2019  
CFF3 Le Jeudi 18 Avril 2019  
CFF4 Le Vendredi 19 Avril 2019

## FORMATION CONTINUE B.M.F - B.E.F

- B.E.F**                    1<sup>ère</sup> session proposée : MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF  
les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16h : 2x8)  
Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)
- 2<sup>ème</sup> session proposée : MODULE CFF4 - PROJET ASSOCIATIF  
les Lundi 26 (18h-22h), Vendredi 30 Novembre (18h-22h) et Samedi 1<sup>er</sup> (8h30-12h30),  
Lundi 10 (18h-22h) Décembre 2018 (16 heures : 4x4)  
Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)
- B.E.F et B.M.F**        session commune : MODULE GARDIEN de BUT - Découverte  
Les Mercredi 31 Octobre et Jeudi 1<sup>er</sup> Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16h : 2x8)  
Lieu : à définir

## Quelques rappels administratifs

Toutes les inscriptions se font sur le site internet de la LIGUE de FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE : [\(https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/\)](https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/)

L'IR2F vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut **impérativement CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION** en renvoyant à l'IR2F (dans les délais) les documents reçus par mail : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation.

Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs.

Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués (et donc non admis à participer) aux formations.

Anthony ALLOUIS,  
Conseiller Technique 86.